

## CONSEIL MUNICIPAL DU 17 mars 2016

### 1- Etude du Budget communal pour l'année 2016 :

Compte-tenu de la non attribution des dotations et participations, nous avons établi un avant-projet approximatif avec Monsieur Julien SERGENT en présence de la Commission communale des Finances. La diminution de la dotation globale de solidarité rurale 2<sup>ème</sup> fraction de 2055€. Ce qui ampute notre budget de 10 000€ environ.

Le vote du budget aura lieu le mardi 29 mars à 11h.

### 2- La Maréchallerie : proposition d'achat par une entreprise de l'ensemble de la parcelle ZE 95 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la vente de la parcelle ZE 95 à l'entreprise LTP LOISEL pour un montant de 50 000€ net vendeur. L'entreprise prendra à sa charge les frais de frais de piquetage, d'acte notarié et y compris des frais de réseaux qui desserviront les parcelles. Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

### 3- Contournement de Marcey les grèves : aperçu du compte-rendu de la réunion de chantier N° 14 :

La voie départementale est ouverte à la circulation pour les usagers locaux.

Le talus de déblais continue de se dégrader fortement maintenant de petites excavations apparaissent.

### 4- Aménagement foncier : mise en place de la Commission :

La commission s'est réunie à Saint-Jean-de-la-Haize avec M. ODILLE du Département. Les sujets abordés ont été le manque de terrains alors que des parcelles pourraient être intégrées au projet. L'achèvement de cet aménagement foncier est prévu pour 2021-2022.

### 5- Cheminement piéton Ponts- Saint Jean de la Haize : point sur la demande de fournitures et pose de glissières - Avis et délibération de la commune de Saint Jean de la Haize :

Lors du dernier Conseil, les élus ont évoqués la possibilité d'installer des glissières de sécurité le long de la voie douce Ponts-Saint Jean de la Haize. Le Département a évolué techniquement et financièrement les moyens à mettre en œuvre pour concrétiser cette idée. Il faudrait prévoir une largeur en domaine privé de 1m50 entre le bord du domaine publique départemental et le cheminement afin de poser correctement les glissières. Le coût estimé est de 7970€ HT pour les glissières mixte NW5 bois-métal (avec la pose) et 5707€ HT pour des glissières métal en GS2 (avec la pose).

De plus, le Conseil départemental nous informe que le cheminement piéton se trouvant dans la partie intérieure du virage, la pose de glissières ne se justifie pas, le merlon initialement prévu semble suffisant et plus simple d'entretien.

Lors de sa dernière réunion de Conseil, la Commune de Saint-Jean-de-la-Haize a étudié la

proposition initiale du Conseil départemental et l'a adopté à l'unanimité.

Après discussion, le Conseil municipal adopte le projet proposé par le Conseil départemental avec le merlon.

#### **6- Compte-rendu de Monsieur COUENNE sur les réparations partielles et débernage des chaussées :**

La Commission travaux s'est réunie le samedi 12 mars dernier afin de faire un point sur les travaux en voirie à prévoir pour l'année 2016. Des réparations superficielles et nécessaires sont faites cette année mais les principaux travaux se feront à partir de 2017 car ces dépenses pourront être intégrées dans la FCTVA.

- 1- Voie de substitution : débernage et réparation
- 2- Maudon<sup>3</sup> : Entrée de M. Audouard et M. Touchais (peut-être dans l'emprise du remembrement). L'ensemble sera à refaire en 2017 (550ml)
- 3- La Grande Mazurerie : bon état
- 4- La Lande : un débernage sur l'ensemble de la voirie (quelques trous à reboucher)
- 5- La Paturerie : Accès de l'entrée communal, mettre buse et un regard (30ml)
- 6- Fumeçon : 70 mètres de chemin à faire. Débernage et curage de fossé
- 7- Les Picanières : chemin d'exploitation, dégradation suite aux travaux du syndicat d'eau. Il y a des trous, ajouter des cailloux.
- 8- Le Bourg Robert : Cheminement piéton pour l'accessibilité au moins 1m<sup>40</sup>. Bordure et encaissement gros cailloux et si possible bicouche. De la grange vers chez M. Boutemy (à ajouter dans la tranche conditionnelle) Débernage
- 9- Le petit Andillou : Enlever 1m<sup>3</sup>.
- 10- Les Martellières : dans le virage, fossé et débernage et 10 m de réparation.
- 11- Maudon : Trous vers chez Mme Joubin 10m<sup>2</sup>.

#### **7- Coopération entre les hôpitaux publics : examen des propositions de l'Agence Régionale de santé - Vote d'une motion :**

Les élus de Ponts pensent que le projet d'un groupement hospitalier unique proposé par l'ARS Normandie aurait des conséquences néfastes, notamment par la non prise en compte des particularités de la Manche, car en effet sa situation géographique littorale, à l'extrémité Ouest, nécessite une répartition cohérente des soins hospitaliers afin de ne pas allonger le déplacement des patients, malades ou accidentés. La proposition de Monsieur Philippe BAS qui est la création de trois groupements hospitaliers territoriaux autour des principaux centres hospitaliers que sont Cherbourg-Valognes, Saint-lô et Avranches-Granville semble plus appropriée à notre territoire.

#### **8- Résultat INSEE à la fin de la collecte**

282 résidences principales et 636 bulletins individuels

## **11- Indemnité pour le gardiennage des églises communales :**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de monsieur le Préfet de la Manche fixant à 119.55 € le plafond indemnitaire applicable pour un gardien ne résidant pas dans la commune.

### *Délibération*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de verser pour l'année 2016, la somme de 119.55 € au prêtre assurant le gardiennage de l'église.